

## OPALE



L'électricité renouvelable  
composée d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE: pierre possédant une teneur en eau  
particulièrement élevée pour une  
matière minérale.*

## TOPAZE



L'électricité renouvelable  
composée de solaire local et  
d'hydraulique

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE: les anciens Egyptiens disaient que  
la topaze était colorée du reflet doré de Ra,  
le puissant dieu du soleil.*

## AMBRE



L'électricité renouvelable  
composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE: son appellation grecque « életron »  
est à l'origine du terme « électricité », suite à  
la découverte par Thalès de ses propriétés  
électrostatiques.*

## Votre électricité en détails

### Energie

### SEC PRO

 OPALE	1)
 TOPAZE	1)
 MES	1)

<sup>1)</sup> Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 421 92 00. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

### SEC PRO

#### BT1

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est comprise entre 100'000 et 1'000'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

### Réseau

### BT1

Utilisation du réseau	Haut tarif	8,50 cts/kWh
	Bas tarif	5,10 cts/kWh
Puissance	CHF	4,50/kW/mois

Swissgrid SA - Services systèmes	0,24 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons <sup>1)</sup>	2,30 cts/kWh
PCP <sup>2)</sup>	1.20 cts/kWh

Prix de mesure de la puissance	CHF	40.- / mois
Energie réactive*		5,50 cts/kVarh

\*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Les prix sont mentionnés hors TVA.

# Notre complément 100% solaire local

AMBRE



L'électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 17,- (HT)

## Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [www.courchapoix.ch](http://www.courchapoix.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

## TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [www.courchapoix.ch](http://www.courchapoix.ch), en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

<sup>2)</sup> Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,60 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,60 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Service électrique (SEC) - Rte du Petit Bâle 1, 2825 Courchapoix  
[caisse.com@courchapoix.ch](mailto:caisse.com@courchapoix.ch)